

La mise en oeuvre de Halieutis démarre avec un plan pour le pélagique

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-02-2010 21:43:13

Le ministère table sur l'intégration entre armateurs et industriels

Des infrastructures nouvelles en projet pour garantir une matière première de qualité

Des quotas par navire et par type de captures seront fixés courant 2010 en concertation avec les professionnels.

Le premier pan de la stratégie «Halieutis» est sur le point d'être déployé sur le terrain. Dévoilé le jeudi 11 février par le ministère des pêches maritimes, il s'agit du plan d'aménagement de la pêcherie des petits pélagiques. Ce plan repose sur deux idées maîtresses : l'amélioration des captures pour optimiser l'exploitation d'une ressource, pour laquelle la demande mondiale est toujours prometteuse, la mise à niveau des infrastructures de débarquement pour recevoir dans de bonne conditions ce produit hautement périssable et, enfin, une bonne valorisation.

S'agissant de l'élargissement de prise, le stock dit «C», soit la zone océanique entre les deux parallèles 25° et 24°, comprise entre le sud de Boujdour au nord de Dakhla, est le seul espace où les professionnels pourront faire plus de saisies. En effet, c'est là où le potentiel existe, puisque sur le million de tonnes pouvant être capturé, chaque année, on en pêche à peine la moitié. Ailleurs, l'effort de pêche est déjà jugé critique pour le renouvellement de la ressource, qu'il s'agisse des zones Méditerranée ou encore Atlantique allant d'El Jadida à Laâyoune. Si l'on met de côté donc la contrainte géographique, côté ressources, aucun problème ne se pose puisque, actuellement, le Maroc qui capture autour d'un million de tonnes de poissons toutes espèces confondues -dont 80% pour la seule pêcherie pélagique- est encore bien loin des 1,8 million de tonnes de ce qu'on appelle le TAC (total admissible des captures) imposés par les scientifiques qui se basent sur le seuil de renouvellement des ressources.

Encourager les partenariats et alliances entre armateurs et industriels de la transformation

Mais la hausse des captures n'est pas le véritable enjeu en soi. Mohamed Tarmidi, secrétaire général du ministère de la pêche maritime, explique en effet que «la question centrale n'est pas tant de capturer davantage de poissons que d'améliorer les moyens de débarquer et de garantir aux produits de la mer une grande qualité de conservation. C'est bien cela qui assurera l'étape de la valorisation sans laquelle les professionnels ne seront pas en mesure de mettre en valeur leurs unités et de faire les investissements qu'imposera la croissance que connaîtra le secteur».

Aujourd'hui, au Maroc, le secteur est devant l'équation suivante : d'une part, la pêcherie met à disposition sardinelle, chinchard, maquereau, anchois et sardine de qualité mondialement reconnue. De l'autre, une capacité de débarquement et d'accueil qui est à la fois inadéquate, dispersée et souvent dans l'incapacité de recevoir, dans les conditions optimales, ces produits, au risque d'altérer leur qualité pour tout usage ultérieur. Conséquence de ce manque de matière première de qualité, l'industrie de transformation nationale se retrouve sous-utilisée puisqu'elle tourne à 50% à peine de sa capacité de production. Le manque à gagner est évident puisque, en même temps, la demande

sur le plan mondial, elle, est en accroissement (3% en valeur et 6% en volume) tandis que la demande intérieure, moyennant des prix attractifs et une meilleure distribution, pourrait, selon le ministère, passer facilement des 12 kg actuels par personne et par an à 18 kg.

Et pour résoudre l'équation, l'idée de base qui sous-tend la stratégie Halieutis est simple : au lieu de continuer à pêcher de manière « artisanale » et désordonnée, il est temps que les professionnels adhèrent à une exploitation plus durable et mieux pensée des ressources. Comment ? En ne pêchant plus n'importe quoi, n'importe comment. L'idée est que des quotas soient institués par navire et par zone, selon les disponibilités des ressources, et par nature des unités autorisées. Cela se déterminera à l'issue d'une étroite concertation entre le département de tutelle et les professionnels. En 2010, première phase, il sera procédé à des appels d'offres pour déterminer qui peut capturer combien et où. Parallèlement à cette première phase, une période d'optimisation sera entamée pour faire en sorte que l'infrastructure existante accueille mieux les quantités pêchées. La deuxième période (entre 2010 et 2015), sera, elle, propice à l'utilisation des infrastructures de Boujdour. Par la suite, c'est-à-dire entre 2016 et 2020, d'autres infrastructures viendront s'ajouter à ce qui est disponible. Il s'agira essentiellement du nouveau port à Dakhla et des trois pôles de compétitivité qui verront le jour au nord, au centre et au sud. Ce grand chantier qui concerne le pélagique s'enrichira sur deux axes : d'une part, les alliances nécessaires qui devront inéluctablement voir le jour entre industriels et armateurs. Il y aura aussi une phase où les industriels seront autorisés, en présentant des projets viables, à devenir eux-mêmes des armateurs pour approvisionner leurs usines en matières premières, ce qui leur permettra d'améliorer l'utilisation au mieux de la capacité de leur outil de production. Il s'agit, là, d'une requête qui a été pendant longtemps émise par les industriels et qui trouve enfin un écho.

Schématiquement, comme le résume le secrétaire général du ministère de la pêche maritime, les grands axes du plan d'aménagement de la pêcherie pélagique ont pour but, in fine, d'encourager l'intégration entre l'amont et l'aval du secteur par des groupements ou des partenariats entre armateurs et industriels, ce qui sera de nature à optimiser la valorisation des captures. Mais tout cela ne peut être assuré que si l'on garde à l'esprit la nécessité de débarquer la totalité des captures dans les ports marocains. Au cours de la période transitoire nécessaire pour mettre à niveau et préparer les infrastructures, le département propose aux professionnels de conserver leurs produits dans leurs installations de froid avec la possibilité de les débarquer dans les ports de commerce (une mesure autorisée jusqu'en 2015) pour ne pas subir de pertes. Mais une chose est sûre : les débarquements directs dans des ports autres que ceux marocains sont exclus.

Rappel : 10 milliards de PIB additionnels à trouver chaque année

La stratégie « Halieutis » a été dévoilée le 29 septembre 2009 à Agadir pour la première fois. Parmi les points forts du secteur de la pêche qui emploie 170 000 personnes, il met en avant la disponibilité de la ressource, le positionnement géographique du Maroc mais aussi une industrie de transformation performante (bien que sous-utilisée) tout comme les 22 ports et les 22 points de débarquement du pays.

Il préconise plusieurs actions pour une mise à niveau qui, à l'horizon 2020, devrait voir la pêche assurer 10 milliards de DH de PIB additionnels, en plus des 11 milliards qu'il représente déjà. Il appelle, pour ce faire, à des partenariats entre l'amont et l'aval du secteur une reconsidération de la méthode de capture actuelle et à la mise à niveau des infrastructures. Cela sans compter un très important volet aquaculture à développer aussi bien dans le Nord que dans le Sud du pays.

Mohamed El Maâroufi
Lavieeco